



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89006>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-89006**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Régie des Transports Métropolitains

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 05980406200087

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13235

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_c4U\\_TpvPQV](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_c4U_TpvPQV)

**Identifiant interne de la consultation** : Affaire N°2025037

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Département Commande Publique

**Adresse mail du contact** : Marchespublics@rtm.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 491105280

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au Règlement de la Consultation (RC) joint au dossier de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au Règlement de la Consultation (RC) joint au dossier de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au Règlement de la Consultation (RC) joint au dossier de consultation.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 15/09/2025 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite  
**Réduction du nombre de candidats :** Non  
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non  
**Critères d'attribution :** Confer. ci-dessous chapitre "autres informations complémentaires"

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** REHABILITATION DU BATIMENT « PTR » SUR LE SITE RTM DE LA ROSE METRO - MARSEILLE 13ème

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45262700

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les présents marchés publics sont passés selon une procédure adaptée, en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-5 du Code de la Commande Publique (désigné ci-après « Le Code »). Les marchés sont des marchés ordinaires traités chacun à prix global et forfaitaire. Il s'agit de marchés publics de travaux qui se réfèrent au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de travaux (CCAG/Travaux), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Cette pièce générale réputée connue par les entreprises est non fournie dans le présent dossier.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Sur le site RTM de La Rose Métro à Marseille dans le 13 ème arrondissement

**Durée du marché (en mois) :** 28

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 : Désamiantage / Curage  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45262660  
**Lieu d'exécution du lot :** Site RTM de la Rose Métro à Marseille dans le 13ème arrondissement
- **Description du lot :** Lot n°2 : Enveloppe bâtiment  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45260000  
**Lieu d'exécution du lot :** Site RTM de la Rose Métro à Marseille dans le 13ème arrondissement
- **Description du lot :** Lot n°3 : Façade ITE / Revêtement de façade  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45443000  
**Lieu d'exécution du lot :** Site RTM de la Rose Métro à Marseille dans le 13ème arrondissement
- **Description du lot :** Lot n°4 : second oeuvre  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45421152  
**Lieu d'exécution du lot :** Site RTM de la Rose Métro à Marseille dans le 13ème arrondissement
- **Description du lot :** Lot n°5 : électricité CFO CFA / Photovoltaïque / SSI  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 65300000  
**Lieu d'exécution du lot :** Site RTM de la Rose Métro à Marseille dans le 13ème arrondissement
- **Description du lot :** Lot n°6 : CVC / Plomberie sanitaire / GTB

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45330000**

**Lieu d'exécution du lot : Site RTM de la Rose Métro à Marseille dans le 13ème arrondissement**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Oui**

**Détail sur la visite (si oui) :** Chaque candidat a l'obligation de visiter certains lieux dans lesquels il sera amené à intervenir, afin de mieux appréhender les conditions d'exécution des prestations. La durée de la visite est d'environ 2 heures. Les modalités figurent dans le règlement de la consultation.

**Autres informations complémentaires :** A/ Les candidats doivent obligatoirement transmettre leur pli (candidature et offre) de façon dématérialisée via le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) (les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour d'éventuels compléments, précisions ou rectifications). Les dossiers qui seraient remis sous format papier seront retournés non ouverts à l'expéditeur et ne seront donc pas analysés. En application de l'arrêté du 22 mars 2019, les candidats pourront transmettre une copie de sauvegarde qui devra parvenir dans le délai imparti pour la remise des candidatures et des offres. Elle devra être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde" et ne pourra être ouverte que dans les cas prévus dans ledit arrêté ou par voie dématérialisée. B/ Les éventuelles questions relatives à la présente procédure devront impérativement être adressées sur le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) qui met à disposition des candidats un système d'échange de recommandés électroniques dématérialisés. C/ La RTM négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, en tenant compte des critères de choix mentionnés ci-dessous et des dispositions du cahier des charges, le cas échéant. Pour attribuer le lot 1 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Le Prix (60%) analysé compte tenu du montant résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement. 2/ La Valeur technique (40%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (60%) : Organisation, méthodologie, sécurité, qualité des prestations, mesures de précaution, gestion du stationnement, PIC et planning de chantier (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (40%) : Moyens humains (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). Pour attribuer le lot 2 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Le Prix (60%) analysé compte tenu du montant résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement. 2/ La Valeur technique (40%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de trois sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Organisation, méthodologie, sécurité, qualité des prestations, propreté, gestion du stationnement, PIC et planning de chantier (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (30%) : Moyens humains (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). - Sous-critère 3 (20%) : Compétences, méthodologie et organisation du processus BIM (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 3 du mémoire technique). Pour attribuer le lot 3 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Le Prix (60%) analysé compte tenu du montant résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement. 2/ La Valeur technique (40%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (60%) : Organisation, méthodologie, sécurité, qualité des prestations, propreté, gestion du stationnement et planning de chantier (analysé

au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (40%) : Moyens humains (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). Pour attribuer le lot 4 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Le Prix (60%) analysé compte tenu du montant résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement. 2/ La Valeur technique (40%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (60%) : Organisation, méthodologie, sécurité, qualité des prestations, propreté, gestion du stationnement et planning de chantier (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (40%) : Moyens humains (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). Pour attribuer le lot 5 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Le Prix (60%) analysé compte tenu du montant résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement. 2/ La Valeur technique (40%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de trois sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Organisation, méthodologie, sécurité, qualité des prestations, propreté, gestion du stationnement et planning de chantier (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (35%) : Moyens humains (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). - Sous-critère 3 (15%) : Compétences, méthodologie et organisation du processus BIM (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 3 du mémoire technique). Pour attribuer le lot 6 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1/ Le Prix (60%) analysé compte tenu du montant résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement. 2/ La Valeur technique (40%), appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de trois sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Organisation, méthodologie, sécurité, qualité des prestations, propreté, gestion du stationnement et planning de chantier (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (35%) : Moyens humains (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 2 du mémoire technique). - Sous-critère 3 (15%) : Compétences, méthodologie et organisation du processus BIM (analysé au vu des éléments remis par les candidats en partie 3 du mémoire technique).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/08/2025**